

四

乙

13年10月10日

対信 2051

大臣

次官



「マドリード」国際電気通信條約ノ批准ニ關スル告示ニ關スル件

外務次官名宛

遞信次官名

有添付物

(件名)

本件ニ關シ昭和十三年九月二日附條一機密第五三〇號貫翰ヲ以テ御來

局長

電務

課長

外信

遞

13.10.13

13.10.13

牒ノ趣了承當省トシテハ貴意ノ通步取計方異存無之候

追爾聯合事務局ヨリ通報アリタル場合ハ從^チノ條約附屬規則等ニ對スル告示ト併セ別紙形式ニ依ルコトトシ貴省ヘノ綱協議ハ原則トシテ之ヲ省略ノコトト致度ニ付御含^レ相成度候

副 申

一、本件條約ノ批准ニ關スル告示ハ外務省ガ條約ノ主務省タル關係上從來同省ニテ行ヒ來レルトコロ西班牙國ノ内亂ニ因リ同國ヲ代表スル政府ノ位置不明瞭トナリタル爲條約ヲ批准セル國ガ西班牙政府ニ對シ批准書ヲ寄託スルコトハ事實上困難トナリ又理

西國政府印

遞 信 省

論上舊「パロセルナ」政權ヲ正當政府トシテ之ニ寄託スル國アリトスルモ帝國政府ハ「フランコ」政權ヲ承認セル結果舊政權ヨリ該通告ヲ受領シ得ザル立場ニアリ
二、至ルニ富省ハ電氣通信聯合加盟ノ主管職ノ資格ニ於テ聯合事務局ヨリ條約ノ批准及附屬規則ノ承認等ノ通告ヲ受ケ現ニ附屬規則ニ付テハ告示ヲ爲シ來レルヲ以テ外務省來照ノ如ク富省ニ於テ條約ト附屬規則ヲ一括シテ告示スルヲ便宜トスル次第ニ付案ノ通回答ノコトト致度
三、石ニ基ク告示案ハ別途伺出ノコトトス

Vertical columns of handwritten Japanese text on a document with a red border and punch holes on the left side.

徳川幕府
御用
御印

別紙控

別紙告示案

逓信省告示案

號

昭和七年十二月「マドリッド」ニ於テ署名セラレタル國際電氣通信條約ノ批准又ハ加入並同條約附屬規則ノ承認又ハ加入ニ關シ左ノ通國際電氣通信聯合事務局長ヨリ通知アリタリ

昭和 年 月 日 逓信大臣

希臘國ハ昭和十一年十二月十五日條約ヲ批准シ同時ニ左ノ規則、議定書ヲ承認セリ

電信規則

同最終議定書

電話規則

一般無線通信規則

逓信省 (甲)

裏面白紙

裏面白紙

逓信省
(甲)

同最終議定書

追加無線通信規則

「ブラジル」明ハ昭和十二年十月二十六日條約ヲ批准シ同時ニ左ノ規則、議定書ヲ承認セリ

電信規則

同最終議定書

一般無線通信規則

同最終議定書

追加無線通信規則

COPIE

事務通電報字

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Berne, le 1er avril 1937.

Notification n° 280.

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Grèce.

Communications des 10 et 26 mars, de l'Administration
hellenique:

Le Gouvernement hellénique a ratifié la Convention de Madrid
le 15 décembre 1936.

La notification officielle prévue a l'art. 6, para. 1 de la
Convention sera faite aussi tôt que possible.

Le Gouvernement hellénique a également approuvé, à la même
date, tous les quatre Règlements annexés à ladite Convention.

裏面白紙

49

COPIE

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Berne, le 1er decembre 1937.

Notification n° 297.

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Brésil.

Companhia Radiotelegraphica brasileira.

Par telegramme du 27 novembre, l'Administration brésilienne
nous fait connaître ce qui suit:

Le Gouvernement brésilien a ratifié la Convention internationale
des télécommunications de Madrid, le Règlement général des radio-
communications avec son Protocole final, le Règlement additionnel
des radiocommunications, ainsi que le Règlement télégraphique avec
son Protocole final. L'ambassade brésilienne à Madrid a été chargée
de déposer l'instrument au ministère espagnol des affaires étrangères.

D'autre part, la Companhia radiotelegraphica brasileira a
déclaré son adhésion à ladite Convention et aux Règlements
susmentionnés.

裏
面
白
紙

COPIE

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Berne, le 1er fevrier 1938.

Notification n°301.

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Brésil.

Communication du 21 janvier, de la légation d'Espagne,
à Berne:

"J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de porter a
toutes fins utiles a votre connaissance que le 10 janvier en course
il a été reçu, au ministère d'Etats à Barcelone, une note de
l'ambassade des Etats-Unis du Brésil en Espagne faisant part de
la ratification par ce pays de la Convention internationale des
télécommunications signée à Madrid le 9 décembre 1932.

L'instrument de ratification a été déposé aux archives dudit
ministère le 12 janvier. Il a été constaté que la ratification
en question a été signée par M. le Président des Etats-Unis du
Brésil le 26 octobre 1937."

裏
面
白
紙

C O P I E

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Notification n° 303.

Berne, le 1er mars 1938.

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Brésil.

Communication du 18 février, de la légation d'Espagne, à
Berne:

"Me référant à ma lettre n° 42 du 21 janvier dernier#) concer-
nant le dépôt aux archives du ministère d'Etat, à Barcelone, de
l'instrument de ratification, par les Etats-Unis du Brésil, de
la Convention internationale des télécommunications, signée à
Madrid le 9 décembre 1932, j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouverne-
ment, de porter a votre connaissance que le dépôt en question eut
lieu le 21 janvier 1938, et non pas le 12 dudit mois, comme il
avait été dit dans ma lettre précitée.

Je suis chargé d'ajouter que le Gouvernement des Etats-Unis
du Brésil a également approuvé Règlement général des radiocommu-
nications, le Protocole final audit Règlement, le Règlement
additionnel des radiocommunications, le Règlement télégraphique,
ainsi que le Protocole final au Règlement télégraphique, annexés
à la Convention internationale des télécommunications."

#) Notification n° 301, page 1.

裏
面
白
紙

訂正

訂正理由	撮影ミスの為
訂正箇所	直前の コマ取消 + コマ再撮影
訂正年月日	平成 19 年 12 月 10 日
このフィルムは、上記の理由で取消又は再撮影し訂正しました。	
撮影者	内田 忠男
受託責任者	重 隆

神奈川県横浜市港北区日吉2-10-21番地
富士写真フイルム株式会社
代表取締役



印

印

COPIE

BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
DES TELECOMMUNICATIONS

Berne, le 1er mars 1938.

Notification n° 303.

Ratification, approbation ou application des
actes de Madrid (1932).

Brésil.

Communication du 13 février, de la légation d'Espagne, à
Berne:

"Me référant à ma lettre n° 42 du 21 janvier dernier^{#)} concer-
nant le dépôt aux archives du ministère d'Etat, à Barcelone, de
l'instrument de ratification, par les Etats-Unis du Brésil, de
la Convention internationale des télécommunications, signée à
Madrid le 9 décembre 1932, j'ai l'honneur, d'ordre de mon Gouverne-
ment, de porter a votre connaissance que le dépôt en question eut
lieu le 21 janvier 1938, et non pas le 12 dudit mois, comme il
avait été dit dans ma lettre précitée.

Je suis chargé d'ajouter que le Gouvernement des Etats-Unis
du Brésil a également approuvé Règlement général des radiocommu-
nications, le Protocole final audit Règlement, le Règlement
additionnel des radiocommunications, le Règlement télégraphique,
ainsi que le Protocole final au Règlement télégraphique, annexés
à la Convention internationale des télécommunications."

^{#)} Notification n° 301, page 1.

裏
面
白
紙

冬
102

國際電氣通信條約拔萃

第三條 條約ニ對スル政府ノ加入

- 一 本條約ニ署名セザリシ國ノ政府ハ何時ニテモ之ニ加入スルコトヲ得此ノ加入ハ右第二條第二項ノ適用ノ留保ノ下ニ附屬規則ノ少クトモ一箇ニ對スル加入ヲ伴フコトヲ要ス
- 二 政府ノ加入書ハ本條約ヲ決定シタル全權委員ノ會議ヲ開催シタル政府ノ記録ニ之ヲ寄託スベシ加入書ノ寄託ヲ受ケタル政府ハ外交上ノ手續ニ依リ他ノ一切ノ締約政府ニ之ヲ通知ス
- 三 加入ハ當然本條約ニ規定セラレタル一切ノ義務及一切ノ利益ヲ伴フ尙該加入ハ加入政府ガ適用スルコトヲ約束スル規則ノミニ規定セラレタル義務及利益ヲ伴フ

逕
信
省
(甲)

裏面白紙

第五條

締約政府ノ殖民地、保護領、海外領土又ハ主權、
權力若ハ委任統治ノ下ニ在ル地域ノ條約及規則
ニ對スル加入

一 一切ノ締約政府ハ其ノ署名、批准若ハ加入ノ際又ハ其ノ後ニ於テ
本條約ノ受諾ガ其ノ殖民地、保護領、海外領土又ハ主權、權力若ハ
委任統治ノ下ニ在ル地域ノ全部、集團又ハ一箇ニ付効力アル旨ヲ宣
言スルコトヲ得

二 此等ノ殖民地、保護領、海外領土又ハ主權、權力若ハ委任統治ノ
下ニ在ル地域ノ全部、集團又ハ一箇ハ何時ニテモ夫々別箇ノ加入ノ
目的タルコトヲ得

三 本條約ハ本條第一項ニ依リ爲ス宣言又ハ本條第二項ニ依リ爲ス別

箇ノ加入アルニ非ザレバ締約政府ノ殖民地、保護領、海外領土又ハ主權、權力若ハ委任統治ノ下ニ在ル地域ニ之ヲ適用セズ

四 本條第一項及第二項ニ依リ爲ス加入ノ宣言ハ本條約ヲ決定シタル全權委員ノ會議ヲ開催シタル國ノ政府ニ外交上ノ手續ニ依リ之ヲ通知シ其ノ謄本一通ハ該政府ヨリ他ノ各締約政府ニ之ヲ送付スベシ

五 本條第一項及第三項ノ規定ハ又第二條第二項ノ規定ヲ考慮シ一箇若ハ數箇ノ規則ノ受諾又ハ一箇若ハ數箇ノ規則ニ對スル加入ニ之ヲ適用ス此ノ受諾又ハ加入ハ第四條ノ規定ニ從ヒ之ヲ通告ス

六 前諸項ノ規定ハ本條約ノ前文ニ掲グル殖民地、保護領、海外領土又ハ主權、權力若ハ委任統治ノ下ニ在ル地域ニ對シテハ之ヲ適用セズ

逕信省 (甲)

第六條 條約ノ批准

- 一 本條約ハ署名政府ニ依リ批准セラルルコトヲ要シ其ノ批准ハ外交上ノ手續ニ依リ成ルベク速ニ本條約ヲ決定シタル全權委員ノ會議ヲ開難シタル國ノ政府ノ記録ニ之ヲ寄託スベク該政府ハ外交上ノ手續ニ依リ批准ヲ其ノ受領ノ都度他ノ署名政府及加入政府ニ通告スベシ
- 二 一箇又ハ數箇ノ署名政府ガ條約ヲ批准セザルコトアルモ條約ハ之ヲ批准シタル政府ニ付テハ其ノ效力ヲ妨ゲラルルコトナカルベシ

第十條 政府ノ條約ノ廢棄

- 一 各締約政府ハ外交上ノ手續ニ依リ本條約ヲ決定シタル全權委員ノ會議ヲ開催シタル國ノ政府ニ宛テラレ次デ該政府ヨリ等シク外交上

逕 信 省 (甲)

ノ手續ニ依リ他ノ一切ノ締約政府ニ通知セララルル通告ニ依リ本條約
ヲ廢棄スル權利ヲ有ス

二 此ノ廢棄ハ最近ノ全權委員ノ會議ヲ開催シタル國ノ政府ガ其ノ通
告ヲ受領シタル日ヨリ一年ノ期間ノ滿了ノ時其ノ效果ヲ生ズ此ノ效
果ハ廢棄ヲ爲シタル政府ノミニ及ビ他ノ締約政府ニ付テハ條約ハ其
ノ效力ヲ保有ス

第十二條

締約政府ノ殖民地、保護領、海外領土又ハ主
權、權力若ハ委任統治ノ下ニ在ル地域ノ條約
及規則ノ廢棄

一 第五條第一項又ハ第二項ノ規定ニ依ル一ノ地域ニ對スル本條約ノ

選 信 省 (甲)

適用ハ何時ニテモ之ヲ終止セシムルコトヲ得

二 右第一項ニ規定シタル廢棄ノ宣言ハ第十條第一項ニ定メタル條件ニ於テ之ヲ通告シ及通知ス該宣言ハ同條第二項ノ規定ニ從ヒ其ノ效果ヲ生ズ

三 第五條第五項ノ規定ニ依ル一ノ地域ニ對スル一箇又ハ數箇ノ規則ノ適用ハ何時ニテモ之ヲ終止セシムルコトヲ得

四 第三項ニ規定シタル廢棄ノ宣言ハ第十一條第一項ノ規定ニ從ヒ之ヲ通告シ及通知シ且同項ニ定メタル條件ニ於テ其ノ效果ヲ生ズ

裏面白紙

13. 9. 5
受
2-14

機密

條一機密第五三〇號

昭和十三年九月二日

外務次官 堀内 謙

逓信次官 小野 猛 殿

外務次官 堀内 謙

「マドリッド」電氣通信條約ニ關スル告示ニ關スル件

昭和七年十二月九日「マドリッド」ニ於テ署名ノ國際電氣通信條約
第三條、第五條、第六條、第十條及第十二條ノ規定ニ依レハ同條約
ニ對スル關係國ノ批准書寄託、加入、廢棄ノ通告等ノ手續ハ一切西
班牙國政府ニ對シ行ハルヘク同國政府ハ之ヲ更ニ一切ノ締約國政府
ニ通報スルコトナリ居リ當省ニ於テハ從來右西班牙國政府ノ通報
ニ基キ前記事項ニ關スル告示ヲ爲シ來リタルモ先年同國ニ内亂勃發
シタル爲關係國政府中條約ノ規定ニ從ヒ前記手續ヲ履行スルヲ困難

外務省

裏面白紙

トスルモノヲ生シ一方客年帝國政府ノ「フラン」已政權承認以來同
 國內兩政權ノ何レヨリモ前記通報ヲ全然接受シ居ラザル爲當省ニ於
 テモ條約所定ノ正規ノ通報ニ基キ本件告示ヲ爲スコト不可能トナリ
 タル次第ナル處貴省ニ於テハ在「ベルン」國際電氣通信聯合事務局
 ヨリ前記關係國ノ措置ニ關シ規則的通報ヲ接受セラレ居リ且前記條
 約附屬ノ各種規則ニ關スル告示ハ從來共貴省ニ於テ行ハレ來リタル
 經緯アルニモ鑑ミ此ノ際本件告示ニ關スル事務ヲ貴省ニ移管シ爾今
 貴省ニ於テ前記聯合事務局通報ニ基キ事前當方ト御協議ノ上本件條
 約ニ關スル告示ヲ行ハルルコト時宜ニ適シタル措置ナリト思考セラ
 ルル處右様措置方ニ關スル貴省御意齎何分ノ儀折返シ御回示相煩度
 シ

追テ今後共本件條約ニ對シ關係國ノ執リタル手續ニ關シ在外官憲
 又ハ在京外國使節ヨリ當方ニ何等通報アリタル場合ハ貴省ニ之ヲ
 移牒スヘク又右事項ニ關シ貴省ニ於テ接受セラレタル聯合事務局
 ノ通報ハ從來適當方ニ移牒方御取計相成度シ

外務省

裏面白紙



ch

條一普通第三〇三號

昭和十三年五月十一日

遞信次官 小野

猛殿

外務次官 堀内謙



「ポルトガル」國ノ國際電氣通信條約ノ「ポルトガル」國殖民地ヘノ適用通告ノ件

本件ニ關シ今般在本邦「ポルトガル」國臨時代理公使ヨリ別紙寫ノ通申越セルニ付右茲ニ送付ス委曲右ニテ御了知相成度シ

供覽

外信課長

了

了

外務省

別紙添附

裏面白紙

13.4

MAY 1 1938 - 261

60

COPIÉ

LEGACÃO DE PORTUGAL

TOKYO

Tokio, le 22 Avril 1938

Excellence

Afin de donner suite à une demande du Ministère des Affaires Etrangères à Lisbonne Je serais très reconnaissant à Votre Excellence, si Elle voulait bien me faire connaître les dates des ratifications ou adhésions du Gouvernement Impérial aux cinq conventions reformées à l'occasion du Congrès postal qui a eu lieu à Lisbonne le 21 Mars 1185.

Je saisis cette nouvelle opportunité pour présenter à Votre Excellence, Monsieur le Ministre, les assurances de ma plus haute considération.

signé: A. Carreiro de Freitas.

Son Excellence

Monsieur K. Hirota

Ministre Impérial des Affaires Etrangères

T O K I O

裏面白紙

13.3.14

條一普通第一七三號

昭和十三年三月十一日

外務次官 堀内 謙

遞信次官 小野 猛 殿



「ポルトガル」國ノ國際電氣通信條約ニ對スル
批准ニ關スル件

今般本邦駐劄「ポルトガル」國代理公使ヨリ別添寫ノ通申越セルニ
付同公信附屬「ポルトガル」國官報三部ト共ニ右移牒ス委曲右ニテ
御了知相成度シ

別紙添付

裏面白紙

外務省

13.1
MAR 15 1938 - 060

LEGAÇÃO DE PORTUGAL
TOKYO

COPIE

Tokyo, le 19 Février 1938

Excellence:

- 1) J'ai l'honneur de faire parvenir à Votre Excellence le Journal Officiel portugais du 10 Janvier dernier qui porte la Lettre de ratification par le Gouvernement Portugais de la Convention du 9 Décembre 1932 sur télécommunications.
- 2) La situation politique en Espagne n'étant pas normale existant deux gouvernements également reconnus, l'un par certaines puissances et le deuxième par d'autres et le Gouvernement portugais ayant depuis longtemps interrompu ses relations avec le Gouvernement qui siégeait avant à Madrid, il devient impossible pour lui de déposer sa ratification en conformité de ce qui est stipulé dans l'Art, 6 de la Convention sus-mentionnée.
- 3) Le Gouvernement Portugais a pris, donc, la décision de notifier sa ratification à tous les autres Gouvernements contractants avec qui il entretient des relations et de leur remettre, comme moyen de notification, le Numero du Journal Officiel par lequel cette ratification a été publié.
- 4) Je serai bien reconnaissant à Votre Excellence de bien vouloir notifier cette ratification et son annexe

aux

裏面白紙

aux territoires signataires de la même qui sont sous
l'administration japonaise.

Je saisis cette nouvelle opportunité pour présenter
à Votre Excellence, Monsieur le Ministre, les assurances
de ma plus haute considération.

signé: A.Carreiro de Freitas.

Son Excellence
M. K. Hirota
Ministre Impérial des Affaires Etrangères
etc. etc. etc. TOKYO

裏面白紙